

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 25 Avril 2016

FM000065-00.2, FM000065-01.2

Ce produit est conditionné pour la vente au détail et il est destiné à une utilisation grand public. La norme de communication des risques OSHA aux É.-U. (Partie 1910.1200) du Titre 29 du CFR ne s'applique pas aux « produits grand public » selon la définition qu'en donne la Consumer Product Safety Act et la Federal Hazardous Substances Act des É.-U., y compris les produits grand public utilisés sur le lieu de travail par des personnes dans un but bien précis et pour une durée et une fréquence d'exposition typiques. Cette fiche signalétique est fournie à titre gracieux pour faciliter la bonne utilisation du produit et sa manipulation sans danger. Les informations sur l'utilisation d'un produit grand public et les consignes de sécurité qui s'y appliquent sont fournies sur l'étiquette du produit et sont incluses dans la Section 16 de cette fiche signalétique pour s'y reporter facilement. Cette fiche signalétique est conçue aussi bien pour les États-Unis que le Canada. Le cas échéant, les différences entre les exigences aux États-Unis et celles au Canada font l'objet d'une remarque.

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	ULTRA POWER PLUS Laundry Detergent	Détergent à lessive ULTRA POWER PLUS
Synonymes	ULTRA POWER PLUS Natural Laundry Detergent	Détergent à lessive naturel ULTRA POWER PLUS
Utilisation du produit	Blanchisserie.	
Restrictions à l'utilisation	Suivre les indications sur l'étiquette du produit	
Nom du fabricant	Seventh Generation, Inc.	
Adresse	60 Lake Street, Burlington, VT 05401, USA	
Numéro de téléphone en cas d'urgence	É.-U., Canada	
L-V 8 h – 17 h HE (sauf jour fériés)	1-800-211-4279	
En-dehors de ces heures	1-800-255-3924 (ChemTel)	

Section 2 : Identification des dangers

Classification	
É.-U.	Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre de la Norme de communication des risques OSHA 2012 (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR).
Canada	Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre du SIMDUT 2015

Catégorie de danger	
Lésion oculaire/irritation des yeux	Catégorie 2B

Mot indicateur	
AVERTISSEMENT	

Explication(s) du danger	
Provoque une irritation des yeux	

Pictogramme(s) du danger	
Aucun	

Mesure(s) de précaution – généralités – produits grand public	
Si une consultation médicale est nécessaire, avoir à portée de main le contenant du produit ou son étiquette. Garder hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation.	

Mesure(s) de précaution – prévention	
Se nettoyer soigneusement les mains après manipulation.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Mesure(s) de précaution – intervention
En cas de contact avec les yeux : rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si cette opération est facile. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.

Mesure(s) de précaution – stockage
Aucun

Mesure(s) de précaution – élimination
Aucun

Autres dangers non identifiés
Non connu.

Pourcentage d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue
0 % du produit se compose d'ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue. Se reporter à la Section 3.

Section 3 : Composition, informations sur les ingrédients

Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires ≥ 1 % sur l'étiquette du produit destiné au grand public.

Nom de l'ingrédient	Fonction	Numéro CAS	Concentration ¹	LD50 ²
aqua (eau)	diluant	7732-18-5	30% - 100%	Sans objet.
laureth-6	agent nettoyant	68439-50-9	3% - 10%	>2000 mg/kg
citrate de sodium	adoucisseur d'eau	6132-04-3	3% - 10%	6730 mg/kg
dodécyl sulfate de sodium	agent nettoyant	151-21-3	3% - 10%	1288 mg/kg
glycérine	agent stabilisateur enzymatique	56-81-5	1% - 3%	>12600 mg/kg
acide oléique	agent antimoussant	67701-08-0	$\leq 1\%$	25000 mg/kg
chlorure de sodium	agent modificateur de viscosité	7647-14-5	$\leq 1\%$	3000 mg/kg
hydroxide de sodium	correcteur d'acidité	1310-73-2	$\leq 1\%$	>100 mg/kg
chlorure de calcium	agent stabilisateur enzymatique	10043-52-4	$\leq 1\%$	1000 mg/kg
acide citrique	correcteur d'acidité	77-92-9	$\leq 1\%$	3000 mg/kg
protéase	antisalissure enzymatique	9014-01-1	$\leq 1\%$	1800 mg/kg
amylase	antisalissure enzymatique	9000-90-2	$\leq 1\%$	>2000 mg/kg
pectinase	antisalissure enzymatique	9015-75-2	$\leq 1\%$	>2000 mg/kg
mannanase	antisalissure enzymatique	37288-54-3	$\leq 1\%$	>2000 mg/kg
huiles essentielles et extraits botaniques*	parfum	mélange	$\leq 1\%$	>4000 mg/kg
benzisothiazolinone	conservateur	2634-33-5	$\leq 1\%$	1020 mg/kg
methylisothiazolinone	conservateur	2682-20-4	$\leq 1\%$	>100 mg/kg

*Pur: sans objet.

*Citron frais: citral, huile de fruit de citrus aurantium bergamia (bergamote), huile d'écorce de citrus aurantium dulcis (orange), huile d'écorce de citrus grandis (pamplemousse), huile de lavandula angustifolia (lavande). Le d-limonène est un composant de ces huiles essentielles.

¹ Quand des fourchettes sont indiquées, la concentration exacte a été effacée, car elle est considérée comme un secret commercial.

² Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) : il s'agit d'une valeur fournie par le fournisseur de matières premières ou par la documentation scientifique. Ce n'est pas une valeur générée par Seventh Generation suite à des tests utilisant des rats. Pour déterminer la classification de sécurité des produits et de leurs ingrédients, Seventh Generation utilise des méthodes alternatives ne faisant pas appel à des animaux et de la documentation scientifique.

Section 4 : Mesures de secours d'urgence

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau immédiatement après contact. Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Contact avec la peau	Rincer soigneusement à l'eau s'il y a eu contact avec la peau. Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Ingestion	Buvez immédiatement à 120 à 240 ml d'eau ou de lait. En cas de nausée prolongée ou de maux, appelez le médecin.
Inhalation	Aucun besoin de premiers soins prévu.
Commentaires pour le médecin	Traiter symptomatiquement.
Symptômes et effets les plus importants	Une exposition grave peut irriter les yeux.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Comme indiqué en cas d'incendie, utiliser de l'eau, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou un émulseur.
Moyens d'extinction non appropriés	Non disponible.
Dangers spécifiques résultant du mélange chimique	Non disponible.
Produits dangereux résultant de la combustion	Non disponible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Les pompiers devraient porter un vêtement protecteur complet et un appareil de protection respiratoire autonome comme ceux utilisés lors d'un incendie.

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Précautions environnementales	
Éviter de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les voies d'eau publiques.	
Méthode de confinement et de nettoyage	
Milieu résidentiel	Les petits déversements et fuites peuvent être nettoyés et éliminés dans les ordures ménagères normales ou être dilués et éliminés dans les égouts.
Milieu industriel	Avant tout nettoyage, consultez les informations concernant les risques notées. Le produit peut être glissant si renversé ou mouillé. Évitez les déversements dans les voies d'eau. Évitez les déversements dès la source et contenez le produit. Disposez des liquides selon les réglementations locales, gouvernementales et fédérales en application. Il est permis de verser des petits montants dans les égouts.

Section 7 : Manipulation et entreposage

Manipulation sécuritaire	
Milieu résidentiel	Suivre les indications sur l'étiquette du produit.
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Entreposage sécuritaire	
GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS. Stocker dans le récipient d'origine et le maintenir fermé quand il n'est pas utilisé. Éviter de congeler.	
Incompatibilités d'entreposage	Non connu.

Section 8 : Contrôles de l'exposition, protection individuelle

Limites d'exposition	Non connu.
Mesure d'ingénierie	Sans objet.
Équipement de protection individuelle (EPI)	
Milieu résidentiel	Aucune précaution nécessaire tant que le produit est utilisé selon les instructions.
Milieu industriel	
Protection des voies respiratoires	Aucune nécessaire sous conditions normales. Ventilation générale requise.
Protection des yeux	Des lunettes de protection ou une autre forme de protection peuvent être portées.
Protection de la peau	Des gants peuvent être portés pour la protection.
Mesures d'hygiène	Manipuler en observant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore
Limpidité	Transparent.
Odeur	Inodore : Caractéristiques des ingrédients. Parfumé : Caractéristiques des ingrédients.
Seuil olfactif	Non disponible.

pH	8.5 - 8.9
Point de fusion	Non disponible.
Point de congélation	Non disponible.
Plage entre le point initial d'ébullition et le point d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible. Solution aqueuse.
Vitesse d'évaporation	Non disponible.
Limite supérieure d'explosibilité (LSE)	Sans objet.
Limite inférieure d'explosibilité (LIE)	Sans objet.
Pression de vapeur (mm de Hg)	Non disponible.
Gravité spécifique (H ₂ O = 1)	1.04 - 1.07
Densité relative	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Miscible
Rapport de distribution : n-octanol/eau	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
COV (% en poids)	Non disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	Non connu.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
Conditions à éviter	Non connu.
Substances incompatibles	
Milieu résidentiel	En général, les produits nettoyants ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits chimiques ménagers, à moins que ce soit spécifiquement indiqué dans le mode d'emploi.
Milieu industriel	Non connu.
Produits de décomposition dangereux	Non connu.

Section 11 : Information toxicologique

Voie(s) d'exposition potentielle(s)	Yeux. Peau. Ingestion.
Effets d'une exposition aiguë	
Toxicité orale	DF 50 >5000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients.
Toxicité cutanée	Non disponible.
Toxicité par inhalation	Non disponible.
Contact avec les yeux	Irritation bénigne
Contact avec la peau	Non irritant, déterminée d'après des données de test épicutané par applications répétées chez les humains (HRIPT).
Informations sur les composants	Se reporter à la Section 3 pour la DL 50 (orale aiguë).
Effets d'une exposition chronique	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Sensibilisation	N'indique pas de sensibilisation de contact allergique potentielle, d'après des données de test épicutané par applications répétées chez les humains.
Cancérogénicité	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
NTP	Aucun ingrédients répertorié
CIRC	Aucun ingrédients répertorié

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ




OSHA	Aucun ingrédients répertorié
Effets sur la reproduction	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Tératogénicité	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Mutagénicité	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Effets sur les organes cibles	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.

Section 12 : Informations d'ordre écologique

Écotoxicité	Non disponible.
Persistance et dégradabilité	Ce produit est biodégradable, en se basant sur les ingrédients.
Potentiel bioaccumulatif	Sans objet.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Évolution dans l'environnement	Aucun effet indésirable prévu.

Section 13 : Considérations sur l'élimination

Déchets de produit	Toute élimination doit s'effectuer en conformité avec les lois et réglementations locales, d'État, provinciales et fédérales.
Milieu résidentiel	Les résidus de produit dans le récipient doivent être jetés aux ordures ou dilués dans de l'eau et éliminés dans les égouts. Quand il est utilisé comme indiqué, le produit est sans danger pour les fosses septiques.
Milieu industriel	Quand il est éliminé comme déchet sous sa forme d'origine, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux au titre des réglementations fédérales; toutefois, les réglementations peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre et peuvent désigner le produit comme étant un déchet dangereux. Vérifier avec les autorités locales pour les déchets et les eaux usées. Nous sommes conscients des classifications des déchets par État suivantes :
Code de Californie des déchets dangereux	561
Code du Connecticut des déchets dangereux	CT04
Code du Michigan des déchets liquides	029L
Code de Washington des déchets dangereux	WT02
Emballages vides	Prévoir un récipient vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter aux ordures. 

Section 14 : Informations sur le transport

DOT É.-U.	Non réglementé.
États des É.-U.	Pour la classification du produit fini pour le transport, voir DOT É.-U.
Déchets	Réglementé dans certains États si le produit est éliminé sous sa forme d'origine comme déchet par des utilisateurs/manipulateurs commerciaux. Se reporter à la Section 13 pour les codes de déchets en vigueur par État.
TMD Canada (transport de surface)	Non réglementé.
IMDG (transport maritime)	Non réglementé.
IATA (transport aérien)	Non réglementé.

Section 15 : Informations d'ordre réglementaire

É.-U.	
Loi réglementant les substances toxiques (TSCA)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA).
Proposition 65 de l'État de Californie	Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage de la Proposition 65 de l'État de Californie.
État de Californie Office des ressources de l'air (CARB)	Sans objet.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Canada	
Liste intérieure des substances (LIS)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire au titre de la Liste intérieure des substances du Canada (LIS) ou de la Liste extérieure des substances (LES), ou sinon est en conformité avec les réglementations et exemptions de la déclaration de substance nouvelle (DSN).
Droit d'accès à l'information	Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés volontairement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires ≥ 1 % sur l'étiquette du produit. Pour la liste des ingrédients, se reporter à la Section 3 de cette fiche signalétique.
Autre	Les parfums utilisés dans ce produit sont conformes aux directives de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Section 16 : Autres informations

Classification du système d'identification des matières dangereuses (HMIS) Légende : 4-Grave, 3-Sérieux, 2-Modéré, 1-Léger, 0-Minime	SAIN	1
	INFLAMMABILITÉ	0
	RISQUES PHYSIQUES	0
	PROTECTION INDIVIDUELLE	A

Classification de la National Fire Protection Association (NFPA)	Non déterminé
---	---------------

Informations sur les étiquettes des produits grand public

MODE D'EMPLOI
 TRIER : suivre les instructions de l'étiquette d'entretien du vêtement. PRÉTRAITEMENT : verser sur le tissu taché, frotter doucement et faire tremper. DOSE : 51 ml (1,75 oz) pour les charges de linge moyennes, 76 ml (2,6 oz) si le linge est très sale ou pour les quantités de linge plus importantes. LAVER : utiliser le distributeur pour les machines à laver HE. Pour les machines à laver standard, démarrer la machine, ajouter le détergent, puis le linge.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. En cas de contact du produit avec les yeux, rincer abondamment et soigneusement à l'eau. En cas d'ingestion, boire beaucoup d'eau.

Préparé par	Seventh Generation Inc.
Date de publication	25 Avril 2016
Date de révision	25 Avril 2016
Note de révision	Sections 2, 3 et 16 révisées.

Veillez noter : ce produit est fabriqué et commercialisé pour une utilisation grand public et il doit être utilisé aux fins prévues comme indiqué sur l'étiquette du produit. Seventh Generation garantit que ce produit est conforme aux spécifications de nos normes quand il est mis en marché et quand il est utilisé selon les indications. À notre connaissance, les informations contenues dans la présente sont exactes. Toutefois, nous n'assumons aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La responsabilité de la décision finale concernant la convenance d'un produit, quel qu'il soit, incombe au seul utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec les précautions qui s'imposent. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Les autres abréviations utilisées dans ce document sont les suivantes :

- DOT – (É.-U.) Ministère des Transports
- EPA – (É.-U.) Agence de la protection de l'environnement des États Unis
- CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer
- NTP – (Département des États-Unis de la santé et des services à la personne), Programme national de toxicologie
- OSHA – (É.-U.) Occupational Safety and Health Administration
- TMD – (Canada) Transport de marchandises dangereuses
- SIMDUT – (Canada) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la fiche de données de sécurité